

COMMUNE DE  
**BARFLEUR**

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi  
De 8h à 12h  
Correspondance BP 2-50760 Barfleur  
Tél. 02 33 23 43 00 (lignes groupées)  
Fax 02 33 23 43 09  
E-mail : secretariat@barfleur.fr

## ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2025-31-CT

Le Maire de la Commune de BARFLEUR,

VU, le Code de la Route,

VU, la demande de Madame Dominique LEMONNIER domiciliée 78 Rue Saint Thomas Becket 50760 BARFLEUR, pour le déménagement au 78, Rue Saint Thomas Becket 50760 BARFLEUR le mardi 15 juillet 2025,

Considérant la nécessité de régler le stationnement,

### ARRÊTE :

**Article 1 :** 2 places de stationnement seront réservées devant les 78-80-82, Rue Saint Thomas Becket, le mardi 15 juillet 2025 à partir de 8h, afin de permettre au camion de déménagement de stationner.

**Article 2 :** La signalisation sera effectuée par les services de la mairie.

**Article 3 :** Madame le Maire et la Gendarmerie de Saint Vaast la Hougue sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Barfleur, le 26 juin 2025

Le Maire  
Christiane TINCELIN

